

**SYNDICAT INTERCOMMUNAL d'ADDUCTION d'EAU POTABLE  
de PRENOUVELLON - MEMBROLLES – TRIPLEVILLE – VERDES –  
CHARSONVILLE – OUZOUEUR LE MARCHE  
Mairie, 3, rue des Ecoles – PRENOUVELLON  
41240 BEAUCE LA ROMAINE**

02.54.72.70.17 – [siaep.prenouvellon@outlook.fr](mailto:siaep.prenouvellon@outlook.fr)

*Horaires ouverture au public :*

*mardi : 13 heures 30 – 17 heures, jeudi : 9 heures-17 heures, vendredi : 13 heures 30 – 17 heures*

Prénouvellon, le 27 octobre 2023

**INFORMATION TELEREVE**

Vous avez été de nombreux abonnés à avoir été surpris de ne pas voir, cette année, le maintien de la télérelève effectuée, précédemment, par la SAUR.

Je tiens à préciser certaines choses concernant ladite télérelève :

Les têtes de compteur installées par la SAUR permettant ce dispositif étaient propriétés de la SAUR. Ces têtes sont commandées par un logiciel métier propre à la SAUR, logiciel non compatible, malheureusement, avec d'autres opérateurs tel que VEOLIA.

Remettre en place la télérelève impliquerait le changement de toutes les têtes des compteurs pour être compatible avec les équipements de VEOLIA, soit 1000 têtes de compteur environ.

Le prix moyen, à ce jour, d'une tête de télérelève est d'environ 135 euros HT. N'est pas compris le changement de la pile nécessaire au bon fonctionnement de la tête, pile qui doit être renouvelé au bout de 4 à 5 ans d'utilisation. Le prix de la pile varie entre 30 et 50 euros, sans compter la main d'œuvre.

Nous avons également pu constater, au vu du fichier que la SAUR nous a transmis, que depuis plusieurs années, certains compteurs équipés de la télérelève n'étaient même plus télérelevés par la SAUR au motif que la pile n'avait pas été remplacée, sans compter le fait que d'autres compteurs n'avaient pas été, eux-mêmes, équipés pour la télérelève.

Le SIAEP a préféré, pour des raisons d'équités et de budget, de ne pas choisir cette option de télérelève préférant le passage d'un agent releveur.

Celui-ci a le mérite, lors de sa visite, de contrôler votre installation en entrée et sortie de compteur et de robinet d'arrêt, et d'échanger avec vous, quand l'abonné est présent, sur l'évolution de votre consommation d'eau.

La solution de la télérelève est de plus en plus abandonnée par les opérateurs car autant sur les zones à forte concentration de compteurs d'eau cela peut se justifier, mais dans le cadre de notre mixité rurale et urbaine, cette méthode est moins appropriée.

On ne rappellera pas son coût qui sera obligatoirement répercuté sur le prix de l'eau, répercussion que nous souhaitons éviter.

Telles sont les informations que je souhaitais porter à votre connaissance.

Bien à vous.

Bernard ESPUGNA  
Président du SIAEP